

unef

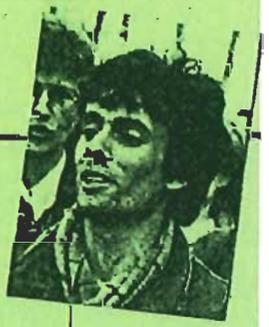
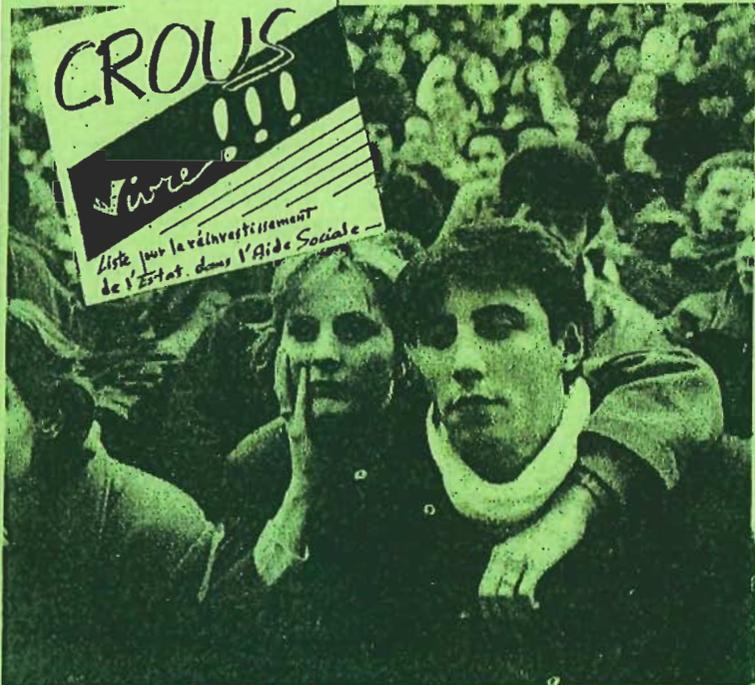
UNION NATIONALE
DES ETUDIANTS
DE FRANCE

Directeur de la publication :
Xavier AKNINE
Rédacteur en chef :
Pierre VILLARD

le nouveau Campus

Bulletin publié par l'Union Nationale des Etudiants de France
et les élu(e)s « Solidarité étudiante »
UNEF - 72, rue de Clichy - 75009 PARIS - Tél. 42.81.33.11

SUPPLÉMENT
UNEF INFORM. N° 54
G.P. 3 1142 0 73



Boite
10 rue de Clichy
75009 Paris

Créer le rapport de force

Nous avons remporté une grande victoire en obtenant le retrait du projet Devaquet. Depuis, en préparant les Etats Généraux de l'Enseignement Supérieur, nous avons ensemble travaillé à élaborer et préciser de grandes revendications propres aux étudiants.

Bien sûr, suivant les campus, les niveaux de mobilisation ont été différents, mais dans tous les cas, la réflexion et la prise de conscience des problèmes collectifs touchant les étudiants ont avancé.

Les Etats Généraux ont permis de dresser un état des lieux complet de nos universités et d'élaborer de grandes revendications.

Aujourd'hui il faut nous mobiliser pour les faire aboutir. Chacune d'elles va exiger des luttes pour obtenir satisfaction.

L'université ouverte à tous, pour l'obtenir sur nos facultés, il va falloir faire pression sur l'administration pour l'empêcher tout numéros clausus, toute sélection déguisée, faire pression également pour obtenir l'inscription de tout étudiant étranger dans la filière de son choix, l'exonération effective des droits d'inscription pour les résidents et 10% des étudiants non boursiers.

Un diplôme qualifiant, offrant de réels débouchés professionnels, nous le gagnerons en nous battant dans les UER pour donner un contenu à notre formation.

Une politique de renforcement des œuvres universitaires, nous la gagnerons en nous battant d'une part, d'être plus efficaces à l'écoute des étudiants, mais également en obligeant les CROUS et les CNO à remettre en cause leur orientation de plus en plus inégalitaire.

Marianne SUNER
(Sorbonne)

Ça y est, les Etats Généraux de l'Enseignement Supérieur ont eu lieu : d'énormes enjeux sont désormais posés pour nos études, notre vie d'étudiant, notre avenir.

Certes, la mobilisation dans les facultés pour la préparation de ces Etats Généraux n'a pas été assez massive, pour autant, des dizaines de milliers d'étudiants en France se sont posés le problème d'une refonte complète de ce vieux système universitaire inadapté au point d'en devenir anachronique, dans lequel nous étudions aujourd'hui. Non seulement ces Etats Généraux nous auront permis de tout mettre sur la table, de débarrasser notre sac de mal vie et de mal étudier à l'université, mais aussi d'exprimer avec force notre refus de la sélection par le fric, de la soumission de nos filières de formation aux critères de rentabilité.

Nous voulons avant tout construire du neuf, que ça change dans nos facultés !

Tout le monde doit se rassembler désormais autour de cet objectif car il nous faut aboutir sur nos revendications et vite, pour que chaque jeune puisse avoir droit en 1987 à une formation de qualité, à un avenir digne de ce nom.

L'Etat doit se réinvestir dans le financement de l'université ainsi que dans celui d'un véritable système d'aide sociale.

En manifestant pour la sécurité sociale le 22 mars, des milliers d'étudiants l'ont crié aux côtés d'un million de salariés.

D'ici quelques jours, nous allons avoir à voter pour élire nos représentants étudiants aux conseils d'administration des CROUS. C'est une occasion à saisir pour dire "NON AUX CASS-CROUS" "OUI A UN VRAI RESEAU D'OEUVRES SOCIALES FINANCEES PAR L'ETAT." C'est tout le sens de la plate-forme des candidats syndiqués ou non des listes "POUR LE REINVESTISSEMENT DE L'ETAT DANS L'AIDE SOCIALE" soutenues par l'UNEF, la FRUF et l'UGE.

Certes, la participation à ces élections sera déterminante, mais changer le rapport de force en notre faveur dans nos facultés, nécessite d'aller beaucoup plus loin. C'est pourquoi l'UNEF qui fête cette année son 80ème anniversaire appelle l'ensemble des étudiants à se rassembler dans l'action pour la défense de leurs droits.

Oui, agir et s'organiser au lendemain des Etats Généraux constitue pour chacun d'entre nous un enjeu de taille : nous pouvons tout bouleverser très vite !

Messieurs CHI RAC/HONORARY/VALADE et nos présidents d'universités peuvent trembler, bientôt dans nos facultés, ils n'y reconnaîtront plus leurs petits.

Xavier AKNINE
Etudiant en Médecine
à la Pitié-Salpêtrière.
Président de l'Union Nationale
des Etudiants de France

1.000.000

Dimanche 22 mars 1987, ce sont des milliers d'étudiants qui ont manifesté aux côtés d'un million de travailleurs.

Le succès de cette journée est un puissant camouflet aux mesures SEGUIN qui visaient à structurer purement et simplement la sécurité sociale. Un puissant camouflet également, à tous ceux qui comptaient substituer à la notion de solidarité celle d'un droit à la santé pour ceux qui en auraient les moyens : la santé serait de nos jours un luxe, un confort ...

Les étudiants étaient là à l'appel de l'UNEF et de 40 autres organisations pour crier haut et fort leur détermination à gagner un réinvestissement de l'Etat dans notre sécurité sociale et plus généralement, un réinvestissement de l'Etat dans l'aide sociale.

A ce titre, rappelons que c'est en octobre 1985 que Chevènement réduisait à néant la participation de l'Etat dans notre sécurité sociale. Résultat : 42 % de hausse de la cotisation à la rentrée dernière. Ainsi, la sélection sociale prenait une toute autre dimension puisque pour beaucoup, l'accès à l'université était remis en cause pour frais de sécurité sociale !!! (la chute impressionnante de la mutualisation des étudiants, montre l'ampleur du problème).

Mais si la journée du 22 mars fut unanimement qualifiée d'historique, il n'en reste pas moins vrai que la mobilisation doit aller grandissante, il s'agit là d'une condition sine qua non pour gagner sur cette légitime revendication qu'est le droit à la santé pour tous.

Emmanuel MARIN (P12)

les valets de la crise

Il y a quatre mois, nous gagnions le retrait du projet Devaquet.

Aujourd'hui, les Etats Généraux se sont tenus, ce qui aura servi de mettre à jour l'état désastreux dans lequel se trouve notre université.

Ainsi, si le retrait d'un projet n'a pas suffi pour faire un neuf à l'université, c'est qu'il y a d'autres causes à sa dégradation.

ous citerons quelques exemples, tel l'université de Paris 2 où l'an passé un budget pédagogique en baisse de 15 % (-11 % en lettres) était adopté à l'unanimité moins les voix es élus UNEF.

au Rhône où 500 Frs supplémentaires sont demandés lors de l'inscription pour "frais de polys !!!"; Orléans où il faut mener bataille pour faire respecter la loi avec l'exonération de 10 % des étudiants; Nice qui avait fixé des droits supplémentaires déclarés finalement illégaux ... Il y a aussi les amphithéâtres surchargés, le manque de matériel, a sécurité sociale ...

e caractère commun à tous ces faits, est qu'il est du ressort des responsables locaux. D'un côté il y a la loi, de l'autre, ceux qui font des projets scélérats que l'on épousse et de l'autre il y a ceux qui les appliquent quand même.

PHOTO

Donnez-nous les moyens d'éclaire !

Etes-vous déjà allés demander à votre directeur d'UFR pourquoi les cartes de Géo dataient d'il y a 10 ans ou plus ? pourquoi les polys de cours avaient disparu ? pourquoi le seul thermomètre n'était pas remplacé depuis qu'il avait été cassé il y a six mois ? pourquoi le nombre de chargés de T.D. était insuffisant ? pourquoi les droits supplémentaires devenaient de plus en plus élevés, voire dépassaient le montant des droits ? Pourquoi ...

Si vous ne l'avez pas encore questionné, sachez que, avec un faux embarras, il vous répondra : "que voulez-vous, la vie est dure, on n'a pas de sous, il faudrait que chacun fasse des efforts...Tiens, par exemple, pourquoi vous les étudiants, vous ne feriez pas le premier pas en finançant plus ?"

Il est en effet tellement plus facile de se tourner vers les étudiants plutôt que de réclamer son dû à l'état et ce d'autant plus que les étudiants ne sont pas assez organisés.

Le retard en investissements à l'Université est tel, soyons réalistes, que ce sont des milliards qui sont nécessaires. D'ailleurs quoi de plus étonnant lorsque l'on sait que la France est un des pays qui consacre le moins de son PNB à l'Enseignement (0,4 pour la France contre 2,4 aux USA) et que pour la première fois le budget de la défense dépasse celui de l'enseignement alors que des propositions sérieuses de désarmement surgissent.

En définitive, soit l'on considère l'Education comme un coût et ce sont des droits d'inscription à plusieurs milliers de francs, avec les conséquences sur le développement du pays désastreuses (moins de gens formés, moins de cadres, moins de progrès ...), soit l'on considère que la formation des individus est un investissement et rentre dans une logique de développement, de progrès, de paix.

Concrètement, l'amélioration de nos conditions d'étude exige qu'une rallonge budgétaire soit votée par l'assemblée nationale, et ce dès la session de printemps qui débutera le 2 Avril.

Les "ceux" en question, ces valets de la crise, ce sont ces mêmes présidents d'université qui se déclaraient dégoûtement avec nous en novembre/décembre 1986 et qui mettent en place les numéros clausus qui planifient les hausses des droits, qui refusent les dédoublements de TD ou d'amphithéâtres ... Les "ceux" en question, ce sont ces directeurs d'UFR, professeurs avant tout, qui refusent l'organisation d'élections, qui mettent en place nos emplois du temps, en fonction des "disponibilités" des professeurs (vacances, écriture d'un livre, voyage, pseudo recherche ...) et non en fonction de l'intérêt des étudiants.

Les "ceux" en question, ce sont ces professeurs qui refusent l'anonymat des copies, la présence d'étudiants aux jurys d'examen, qui pratiquent le saccage systématique, qui font pression sur les responsables syndicaux, sur tous ceux, même non syndiqués, qui bougent pour faire de la neuf à l'université.

On le voit, les responsables ne sont pas loin. On pourrait gagner le retrait de 100 projets de loi Devaquet, si nous ne créons pas le rapport de force dans notre faculté, notre amphithéâtre, notre TD, si nous ne nous attaquons pas à la racine du mal, alors nos droits d'inscription augmenteront toujours, la sélection aussi, la ségrégation raciale de même, nos diplômes continueront à se déqualifier et répondre aux annonces du type "cherche 10 TUC niveau DESS" (cf Nice) deviendra notre seule issue.

FACE AUX DEFIS

Nous sommes tous conscients que pour faire face aux défis scientifiques, technologiques et culturels des vingt prochaines années, notre pays doit investir dans la formation de plus de jeunes. L'objectif de deux millions d'étudiants d'ici l'an 2000 répond à ce besoin.

Réussir ce pari nécessite le réinvestissement de l'Etat dans l'enseignement supérieur : assurer une formation de qualité pour deux millions de jeunes exige plus de locaux, des moyens techniques suffisants, un nombre d'enseignants croissant.

Permettre à un plus grand nombre d'étudiants de réussir leurs études, c'est aussi ouvrir l'université aux jeunes issus de tous les milieux. Pour cela, une politique d'aide sociale à la hauteur des besoins de ces millions d'étudiants doit être mise en oeuvre.

Or, dans ces dernières années, la politique des oeuvres universitaires ne va pas dans le sens de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Cette année Devaquet a réduit de 28 millions de francs le budget des oeuvres. Les conséquences de cette politique de rigueur, nous les subissons déjà depuis des années : dégradation de notre cadre de vie, une alimentation de plus en plus médiocre dans les restaurants universitaires, une aide directe (bourses) qui n'est plus à la hauteur de nos besoins.

Depuis 1971, aucune résidence universitaire n'a été construite alors que le nombre d'étudiants est passé de 300.000 à 1.000.000. Il devient de plus en plus difficile pour un étudiant de se loger. Les problèmes sont d'autant plus importants pour Paris que seulement 10.000 chambres pour 300.000 étudiants sont attribuées par les CROUS. Il est donc urgent que soient construits de nouveaux logements étudiants, qui ne soient pas des cages à lapins où l'on a à peine plus de place pour se retourner qu'un chien dans sa niche, mais de véritables logements dignes d'une vie de jeunes, avec des espaces communs de vie, de rencontre, des locaux culturels.

Autre conséquence de la baisse du budget des oeuvres universitaires : on risque de subir avant la fin de l'année, une augmentation de 5 à 20 % des loyers en cité universitaire. Déjà à Nice, les résidents parlent d'organiser avec la FRUF et l'UNEF une grève des loyers pour empêcher une telle augmentation de leur redevance.

Depuis le 8 mars dernier, un nouveau décret menace les oeuvres universitaires, service public d'aide sociale. Comme l'avait prévu Chevènement dans un décret du 28 novembre 1985, Valade permet aux CROUS de "passer des conventions avec des organismes extérieurs de droit public ou privé pouvant apporter leur collaboration au fonctionnement des services des centres." A quand les restaurants universitaires privés, les cités universitaires gérées par des sociétés immobilières ?

Ce même décret remet en cause la démocratie au sein des CROUS : la représentation étudiante aux conseils d'administration est plus que symbolique (7 étudiants sur 24 membres). Comment pourront-ils influencer sur les décisions des CROUS ?

L'aide sociale à l'université, ce sont aussi les bourses. Non revalorisées depuis des années, versées en retard, autant de barrages pour les plus défavorisés d'entre nous. Selon une enquête du CNOUS réalisée en 1983, c'est entre 2.100 et 2.400 Frs par mois qu'il faudrait à un étudiant boursier pour vivre et étudier dans des conditions normales. Alors que le premier terme est versé en décembre, c'est dès la rentrée que l'étudiant boursier devrait recevoir le premier versement des bourses pour pouvoir faire face aux frais de rentrée, se nourrir, se loger.

Enfin, la gestion des bourses par les CROUS permettrait aux représentants des étudiants d'exercer un contrôle quant au respect des échéances et des critères d'attribution trop souvent sans rapport avec la situation sociale des étudiants.

Réinvestissement de l'Etat dans les oeuvres universitaires, retrait du décret Valade, revalorisation, mensualisation, démocratisation de la gestion des bourses autant de points que les candidats des listes "POUR LE REINVESTISSEMENT DE L'ETAT DANS L'AIDE SOCIALE" soutenue par l'UNEF, pour les élections aux conseils d'administration des CROUS, défendront et gagneront avec les étudiants.

Olivier BONNET
Orléans

Conférence Nationale

Les 11 et 12 Avril prochain se tiendra à l'Université de Paris 1 - Tolbiac, la Conférence Nationale de l'Union Nationale des Etudiants de France. Ce sont ainsi plus de 400 syndiqués de toutes les Universités qui se retrouveront afin de confronter leurs vues et leurs expériences sur le développement des luttes à l'Université et les perspectives de changement.

Réunissant les principaux responsables du syndicat, des élu(e)s, des nouveaux syndiqué(e)s voire des non-syndiqué(e)s, il s'agit d'un moment important qui illustre la pratique démocratique de l'organisation syndicale des Etudiants.

Cette Conférence Nationale marquera le lancement de la préparatoire du 72ème Congrès de l'UNEF qui se tiendra les 19-20-21 et 22 Novembre 1987.

Témoignage

Tu es résident à Toulouse et tu es candidat sur la liste "POUR LE REINVESTISSEMENT DE L'ETAT DANS L'AIDE SOCIALE", soutenue par l'UNEF, la FRUF, l'UGE.

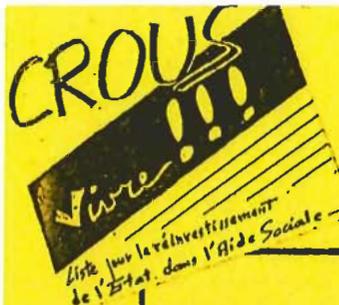
Que peux-tu dire du logement étudiant à Toulouse ?

Tout d'abord je ne puis m'empêcher de réaffirmer que la situation dans ce domaine est purement catastrophique. A Toulouse, nous sommes 60.000 étudiants et il y a 6.000 chambres. Chaque année, plus de 5.000 demandes sont refusées et ce sont des centaines d'étudiants qui dorment à la gare en début d'année.

A la faculté de Mirail, on a refusé de construire une cité universitaire, mais des studios de cités RMJ jouxtant le campus sont loués aux étudiants pour la modique somme de ... 1.500 Frs par mois. Pourtant, les élus UNEF-FRUF avaient obtenu le principe de la rénovation de la cité universitaire "Danielle FAUCHER", mais les crédits n'ont pas été débloqués par l'Etat.

On nous parle d'augmenter le nombre d'étudiants, mais si c'est pour nous entasser encore plus dans les cités universitaires existantes et délabrées, non merci. Ce qu'il faut, c'est que l'Etat contribue financièrement à la construction de cités universitaires partout où il y a cruellement besoin !

CROUS
Vivre !!!
Liste pour le réinvestissement
de l'Etat, dans l'Aide Sociale



Oeuvres

BOURSES

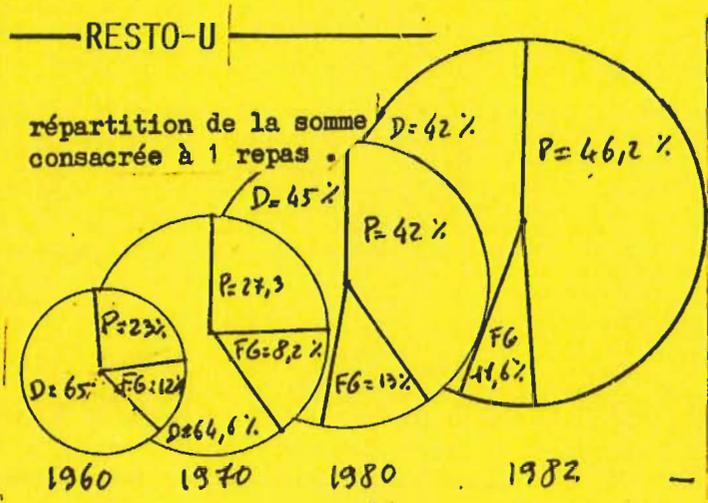
En 1981, on connaît une forte augmentation des bourses, ainsi qu'une réévaluation importante de l'aide directe est de plus en plus en et on assiste à une baisse du pouvoir d'achat.

POURCENTAGE D'ETUDIANTS BOURSIERS

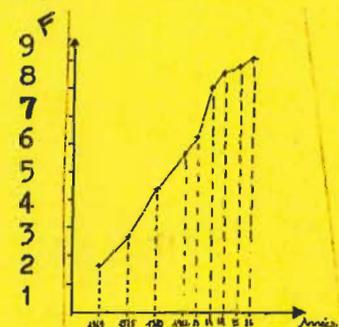
1971	1975	1977	1979	1981
15,9	11,1	9,6	9,5	13,7

L'UNEF propose une augmentation et une date des bourses.

Les difficultés financières, surtout à la fin de l'année, que les bourses soient mensualisées et qu'elles soient versées le premier versement trimestriel.



D: dépenses alimentaires
P: dépenses personnelles
FG: Frais généraux



Prix du ticket :

	1969	1975	1980	1982	1983	1984 Juin	1984 Sept	1985	1986
Prix du ticket R.U.	1,65	2,65	4,40	5,60	6,25	8,00	8,50	8,75	9,00
Part Etat	1,65	2,65	4,40	5,60	6,35	6,35	6,10	6,25	6,66

Chaque été, la hausse du ticket de restaurant universitaire est décidée sans les étudiants. A la rentrée 1983, la parité étudiant/Etat est supprimée. En 1986, nous payons 9 Frs alors que l'Etat anticipe pour 6,66 Frs.

De plus, nous ne mangeons pas pour le prix que l'on paie. Les denrées alimentaires représentent 40 % de la somme totale.

L'UNEF propose un blocage du prix du tarif de restaurant universitaire et la parité Etat/étudiant. Les boursiers devraient bénéficier du demi tarif dans tous les restaurants universitaires.

QUELS SONT LES PROBLEMES QUE RENCONTRENT LES RESIDENTS DANS LES CITE UNIVERSITAIRES ?

A la rentrée 86/87, nous avons eu un nombre d'habitants universitaires disponibles plus élevés qu'en 1985. Ce qui a eu pour conséquence une pénurie de chambres en cité universitaire.

Quant aux conditions de vie dans les cités, voici un exemple : il y a des cuisines fermées, avec des cuisines à l'intérieur et qu'il faut aller faire deux fois par jour.

A CE SUJET, COMMENT LES ETUDIANTS PEUVENT-ILS AGIR ?

A l'heure actuelle, manger dans les cités devient de plus en plus difficile à cause des files d'attente de plus en plus longues.

A la dernière rentrée, la création d'un escalier menant à l'extérieur est un escalier qui ne résoud en rien le problème. Il faut qu'une amélioration des repas soit proposée, seraient les bienvenues.

Il faut savoir que sur la semaine, il y a des jours où on ne mange pas, excepté le mercredi où l'on mange.

Juste à côté de cette chaîne de restauration qui est la chaîne à compléter, des entrées, des boissons, des desserts.

La logique continue, après la santé, de l'inscription maintenant sur la bouffe.

Votons pour les listes " POUR LE REINTEGRATION DES BOURSIERS "

- Mardi 7 Avril: CROUS de Paris, Créteil, Versailles, Nice, Grenoble
- Mercredi 8 Avril: CROUS de Montpellier, Nancy, Nantes, Rennes, Strasbourg
- Jeudi 9 Avril: CROUS de Bordeaux

u PÉRI
nombre de bour-
s. Depuis, la si-
s catastrophique
des bourses.

1984	1986
11,0	9,5

lorisation immé-

trée, nécessitent
oit versé dès oc-

VENT RENCONTRER LES ETUDIANTS UNIVERSITAIRES SUR PAU ?

seulement 900 chambres de cité
environ 7.000 étudiants ins-
conséquence d'entraîner un refus
re à des centaines d'étudiants.

résidents, je prendrai essen-
ve très souvent que les cui-
ne motif qu'il y a du matériel
rait être détérioré, ce qui
nger au restaurant universi-

IS PALAIS ACCEPTENT-ILS LES

estaurant universitaire de Pau
ie. En effet, nous avons des
longues.

a préféré investir dans la
une chaîne - déjà existante -
le problème de l'attente, alors
t une diversification des menus

e dite "rapide" le repas se
ack-frites plus un fruit,
t trouver côte de porc-frites.

ous en trouvons une autre, mais
où l'on peut acheter des des-
s avec 10 Frs de plus.

élection sociale au niveau de
faculté ... on nous l'impose

M.L.

TEMOIGNAGE SLEE BORDEAUX. SERVICE LIAISON

ETUDIANTS -ENTREPRISES

LES BOULOTS DU CROUS

Souvent bien éloignés de notre formation, les jobs que propose le SLEE ne visent qu'à permettre d'arrondir les fins de mois, d'attendre les termes de bourse ou de subsister tout simplement.

Même réduit au rôle de vivier à bonnes affaires pour les employeurs désireux de payer au rabais un(e) baby sitter ou un jardinier, le SLEE trouve moyen de se livrer à la discrimination sexuelle et au racisme. Le CROUS de Bordeaux pratiquait cette dernière abondamment.

Jusqu'à un jour, en mars 1986, où l'un de nos élus "Solidarité Etudiante" fait la queue derrière un copain antillais. Celui-ci ressort du bureau : pas de travail aujourd'hui, rien dans ses cordes. Notre élu, d'origines européenne blanche, rentre à son tour et se voit proposer trois jobs.

Après avoir fait explosion dans le bureau, notre élu, vert de rage, décide avec son copain, de porter plainte en vertu du décret de 1976 sur le racisme. Les fonctionnaires du CROUS le prennent très mal et retranchent leur honte offensée derrière l'autorité du ministère.

C'est ainsi qu'une réunion est convoquée entre des copains de l'UNEF, de l'UNEF (Union Nationale des Etudiants du Maroc), de l'AGEG (Association Générale des Etudiants de la Guadeloupe) et de l'UGEM (Union Générale des Etudiants de Martinique). Tous nous décidons de saisir le recteur, de faire une pétition et de porter plainte contre l'administration si ces pratiques ne cessent pas.

Trois jours après, le recteur nous dit qu'il nous approuve, nous demande de ne pas porter plainte et décide de satisfaire à notre exigence, que soient affichées les offres, d'emplois sur un panneau et que les offres de caractère raciste : recherche jeune homme européen pour deux heures de jardinage hebdomadaire" ne soient plus acceptées.

Aujourd'hui, les fonctionnaires du SLEE ne donnent plus les jobs à la tête du client, certes mais les offres racistes subsistent. Il faut dire qu'une fois écartées, il ne reste pas grand chose ...

Mais des élus, les étudiants n'en ont plus guère, depuis octobre leurs mandats ont même été supprimés (il n'y a pas eu d'élection depuis 4 ans) et il est urgent que les élections du 15 avril renouvellent nos élus, grâce aux listes "POUR LE RENFORCEMENT DE L'ETAT DANS L'AIDE SOCIALE", afin que des actions soient menées pour transformer le SLEE, en faire un service vraiment public recherchant pour les étudiants des emplois divers répondant à nos formations, sans aucune discrimination.

STISSEMENT DE L'ETAT DANS L'AIDE SOCIALE "

Mardi 14 Avril : CROUS de Aix-Marseille, Besançon, Lille, Limoges, Lyon, Orléans-Tours, Toulouse

Mercredi 15 Avril : CROUS de Dijon, Poitiers, Reims, Rouen

DECLARATION UNEF-FRUF-UGE

Par les luttes étudiantes des mois de novembre-décembre 1986, les étudiants ont montré leur refus de toute forme de sélection à l'université.

Ils ont fait le constat de l'inadaptation de l'université à leurs besoins, tant au niveau de leur formation que du système social.

A partir de là ont été décidées la convocation des Etats Généraux pour les 27, 28 et 29 mars à Paris 8 qui se préparent dans chaque université par des assises locales et des actions pour formuler des propositions pour changer l'université tant sur le contenu des formations que sur le système d'aide sociale indispensable.

Le processus de démantèlement des oeuvres universitaires, mis en place progressivement ces dernières années, avec la baisse constante des crédits alloués par l'Etat, a pour conséquence qu'elles ne constituent plus aujourd'hui un réel système d'aide sociale efficace répondant aux besoins des étudiants à une bonne formation.

- des logements en cités universitaires en nombre suffisant pour pouvoir répondre aux demandes, ou fermés car trop vétustes, voire détruits;
- des bourses qui sont sous évaluées, non revalorisées, non mensualisées et qui de plus en plus font entrer en compte des critères de mérites universitaires (non maintien en cas de redoublement);
- une sécurité sociale étudiante qui n'est plus financée par l'Etat depuis octobre 85;
- des restaurants universitaires qui se dégradent d'année en année pour des tarifs qui eux augmentent avec la multiplication de chaînes à suppléments.

Le budget des oeuvres universitaires pour 1987 est en baisse de 20 %, ce qui va entraîner une augmentation de l'ensemble des tarifs (restaurants universitaires, cité universitaire ...) et la disparition de certains services sociaux tel le F.S.U.

Le décret du 4 mars 1987 légalise cette situation avec l'introduction possible du privé dans les oeuvres, ce qui parallèlement au désengagement de l'Etat les engage vers une privatisation à plus ou moins long terme. Ce décret marque une rupture avec la gestion paritaire des CROUS, plus que 7 étudiants sur 24 membres dans les conseils d'administration.

Ces mesures ne font qu'aggraver une situation déjà préoccupante où les oeuvres ne répondent plus à leur mission première de service public d'aide sociale à l'égard de jeunes travailleurs en formation que sont les étudiants. Elles constituent de graves attaques au droit d'étudier.

Au contraire, pour former toujours plus et mieux et aller vers deux millions d'étudiants en l'an 2000, les oeuvres universitaires doivent développer leur caractère d'aide sociale massive.

- = construction de nouvelles cités universitaires;
- = rénovation des cités existantes;
- = revalorisation et mensualisation des bourses;
- = augmentation du nombre de boursiers, maintien en cas de redoublement et gestion de celle-ci par les CROUS;
- = développement des centres de médecine préventive universitaire;
- = prise en charge de la cotisation mutualiste par les CROUS pour les boursiers;
- = développement des crédits culturels;
- = financement public de l'Etat de la sécurité sociale étudiante;
- = gestion paritaire des organes de gestion des oeuvres;
- = parité Etat/étudiant dans le prix du ticket de restaurant universitaire;
- = amélioration de la qualité des repas et suppression des chaînes à suppléments;
- = élargissement des horaires d'ouverture des restaurants universitaires.

Depuis plusieurs années, l'UNEF, la FRUF et l'UGE développent des actions convergentes pour la défense du service public d'aide sociale. Les attaques dont sont actuellement victimes les oeuvres, nécessitent le développement de l'intervention des étudiants.

L'UNEF, la FRUF et l'UGE plaident le réinvestissement de l'Etat et la gestion à parité étudiante comme deux nécessités impérieuses pour le développement démocratique des oeuvres.

L'UNEF, la FRUF et l'UGE exigent donc le retrait du décret Valade qui va à l'encontre de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

L'Union Nationale des Etudiants de France, la Fédération des Résidences Universitaires de France et l'Union des Grandes Ecoles soutiendront ensemble des listes de syndiqués et non syndiqués "POUR LE REINVESTISSEMENT DE L'ETAT DANS L'AIDE SOCIALE" lors des élections aux conseils d'administration des CROUS qui se dérouleront du 7 au 15 AVRIL 1987.

Le nombre de voix pour ces listes correspondra au nombre d'étudiants résidents ou non, boursiers ou non, syndiqués ou non, fermement résolus

- à dire NON aux "cass-CROUS";
- à défendre un réel système d'oeuvres sociales financé par l'Etat permettant à tous, sans exception, d'étudier dans des conditions décentes en vue de débouchés véritables;
- à participer aux prises de décisions pour mieux vivre à l'université.

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des étudiants à VOTER lors des prochaines ELECTIONS DES REPRESENTANTS ETUDIANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES CROUS POUR LES LISTES D'ETUDIANTS SYNDIQUES ET NON SYNDIQUES "POUR LE REINVESTISSEMENT DE L'ETAT DANS L'AIDE SOCIALE" soutenue par l'UNEF, la FRUF et l'UGE.

Paris le 20 mars 1987

L'UNEF présente ses deux nouvelles brochures: des propositions pour débattre et agir...

unef



Propositions de l'UNEF à débattre pour agir.

..Sur la protection sociale étudiante..

unef

FAIRE DU NEUF à l'Université

Propositions de l'UNEF à débattre pour agir.

...Sur les questions universitaires...

Disponibles au Centre National de Documentation de l'UNEF (72 rue de Clichy, 75009 Paris) contre l'envoi de 5 timbres poste à 2,20F ou dans les locaux du syndicat de ta fac.

CROUS

Vive!!!

Liste pour le réinvestissement de l'Etat dans l'Aide Sociale

L'INFORMATION, C'EST LA BASE DE L'ACTION

* Aide-nous à financer le nouveau Campus en participant à la collecte de ton amphithéâtre, en nous envoyant ton soutien financier :

30 Frs

50 Frs

100 Frs

* Fais-nous parvenir tes contributions, témoignages, articles, propositions.

Chèque à libeller à l'ordre de l'UNEF



18, rue de Clichy, 75009 PARIS - 01.42.81.33.11

" Le nouveau Campus "

72, rue de Clichy - 75009 PARIS

Tél : 16 (1) 42.81.33.11

Service publicité :

Mohamed CHAFIK

même adresse

Tirage : 400.000 exemplaires.

HALTE A LA DESINFORMATION

Durant tout le mouvement et encore aujourd'hui, ce sont toujours les mêmes guignols qui parlent à notre place à la télévision et dans une grosse majorité de la presse.

Alors que dans nos facs, nous nous attachons à développer la démocratie, à respecter la spécificité de chacun, ce sont toujours les mêmes que l'on voit sur les écrans sans pour autant être les meilleurs exemples "d'Indépendance" et "de Démocratie".

Jamais un seul dirigeant de l'UNEF n'a été invité par une télé ou une radio nationale; la grande masse des étudiants qui a joué un grand rôle dans la victoire n'a guère eu droit non plus à la parole.

Nous sommes majeur, nous n'avons pas besoin de caractéristiques. Nous demandons simplement le respect de toutes les opinions et le droit pour tous de pouvoir s'exprimer démocratiquement dans les médias.

INTERVIEWS REALISEES LE 22 MARS 1987 A LA MANIFESTATION SUR LA SECURITE SOCIALE

Jeunesse Ouvrière
Chrétienne (JOC)

Alain OBADIA
Secrétaire Général de l'UGICT
(Union Générale des Ingénieurs
Cadres et Techniciens - CGT)

Campus : Quelle est la position, l'analyse de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne sur la situation actuelle de l'enseignement supérieur ?

Michel : A la JOC nous sommes très sensibles à la sélection, notre objectif étant d'organiser les jeunes de la classe ouvrière, particulièrement dans les lycées, mais aussi dans et hors l'université. La gratuité de l'enseignement par exemple, est une des plus vieilles revendications de la JOC.

Christian : La JOC se bat aussi pour une école ouverte sur le monde, qui fasse découvrir le monde du travail, ce qui nous attend. L'école n'est pas une voie à part. Nous voulons étudier selon le projet de chacun, dans la formation qu'il veut pour le métier qu'il désire.

Michel : On organise beaucoup de jeunes dans les lycées professionnels et nous disons qu'il faut combattre la sélection bien avant la faculté, elle commence beaucoup plus tôt.

Campus : Quel est votre point de vue sur les œuvres universitaires, le désengagement de l'Etat, les attaques répétées contre l'aide sociale, y compris le récent décret Valade ?

Christian : Comme beaucoup de jeunes obligés de quitter leur ville pour faire des études, les jeunes de la classe ouvrière se retrouvent souvent dans les cités universitaires. Les augmentations des loyers les concernent. Au niveau financier, cela fait partie de nos préoccupations, par rapport aux ressources des garçons et des filles qui sont obligés de travailler l'été, ou durant l'année : cela augmente la sélection sociale.

Michel : La JOC demande aussi la mensualisation des bourses et la gratuité de l'enseignement. C'est très important pour tous les jeunes dont les parents sont les seules ressources : le loyer de cité universitaire, c'est chaque mois qu'il faut le payer.

Campus : Enfin, avant que vous rejoignez la manifestation, pouvez-vous me donner votre avis sur les Etats Généraux étudiants ?



Michel : Suite au mouvement de décembre 1986, la JOC, surtout dans les lycées, a proposé à ses militants de se retrouver dans toutes les initiatives ultérieures et à en susciter pour que le mouvement se traduise par des changements effectifs, pour ouvrir la faculté à tous et améliorer les conditions d'études.

Christian : La JOC est un porte-paroles des jeunes de la classe ouvrière et de leurs problèmes spécifiques dus à l'origine, à leur milieu d'origine. A la faculté du Mans, par exemple, une coordination JOC tente de réunir tous les jeunes d'origine populaire pour être porteurs de la vie de ces jeunes dans la préparation des assistés sociaux du Mans.

Beaucoup de militants de la JOC ont découvert le syndicalisme étudiant pendant le mouvement, ils ont découvert la l'importance du syndicat dans la faculté et beaucoup se sont syndiqués.

C'est important car jusqu'alors, une baisse sensible de la syndicalisation avait lieu parmi les militants de la JOC.

Campus : Comment appréciez-vous la situation universitaire après le mouvement de décembre ?

Alain : Dès le départ, lorsque nous portons des appréciations sur la situation que nous percevons chez les étudiants, il ne s'agit en aucun cas pour la CGT de s'ingérer de quelque manière que ce soit, dans la conduite du mouvement étudiant qui relève des organisations dont les étudiants se sont eux-mêmes dotés et dont nous respectons l'indépendance.

Cela dit, comme organisation de travailleurs, nous observons avec un grand intérêt ce qui est en train de monter depuis plusieurs mois chez les étudiants et qui indique avec clarté qu'il existe une grande inquiétude dans vos milieux quant à votre avenir notamment sur le plan professionnel et des débouchés mais aussi quant aux conditions d'études concrètes aujourd'hui.

Campus : Aujourd'hui le C.G.T. est à l'initiative d'une manifestation de très grande ampleur pour la défense de la sécurité sociale, que pensez-vous des attaques portées à l'aide sociale à l'université ?

Alain : Vous connaissez, en matière d'œuvres universitaires les conséquences concrètes (bourses insuffisantes, logement en cité universitaires exigé et insuffisant ...) de la politique d'austérité qui frappe l'ensemble des catégories de salariés. Il s'agit pour le grand patronat et les gouvernements qui se sont placés à son service, d'adapter le fonctionnement des œuvres universitaires à sa volonté de réduire les dépenses sociales et les investissements sociaux, même si cela se fait au détriment de l'avenir du pays. Mais c'est cohérent avec la volonté d'instaurer cette société d'inégalité structurelle, cette société à plusieurs vitesses qui représente pour lui la seule perspective pour substituer dans la crise.

Campus : Mais la mobilisation d'aujourd'hui comme celle de décembre, semble indiquer une évolution ... ?

Alain : Oui, l'un des phénomènes que nous observons, c'est qu'un nombre de plus en plus important d'étudiants sont déçus à ne pas se laisser faire, commencent à trouver les chemins de l'action revendicative, forts de leur expérience de la lutte contre Devoquet qui a montré à quel point la mobilisation massive et unie des étudiants pour défendre leurs intérêts peut être efficace.

Cela s'ajoute d'ailleurs dans une situation plus générale qui touche également le monde du travail comme l'a démontré ces dernières semaines la recrudescence des luttes pour le pouvoir, l'achat et l'emploi, pour la défense de la protection sociale, après l'immense succès de la manifestation d'aujourd'hui.

S'ORGANISER!

Aujourd'hui, une des questions cruciales pour la suite du mouvement est de renforcer l'organisation des Etudiants.

Etre informé, pouvoir débattre entre Etudiants d'une même Université, mais aussi d'une même ville universitaire, voire entre Etudiants de France, c'est une nécessité pour être en mesure de poursuivre ce que nous avons engagé. Pourtant, ce n'est pas simple lorsqu'on est seul ou en groupe restreint.

L'enjeu des changements nécessaires à l'Université montre bien toute l'importance de la nécessité d'une structure nationale qui permette d'enrichir le débat, de donner une résonance nationale à chacune de nos luttes.

Cette organisation existe, c'est l'Union Nationale des Etudiants de France, c'est la plus ancienne organisation étudiante du pays: UNEF 1907; UNI 1969; UID 1980 (Unef Indépendante et Démocratique); PSA 1983.

Parce que chacun y a sa place, quelque soit ses opinions philosophiques, politiques, religieuses, sexuelles ou autres, (Art 1 des statuts), c'est le gage de l'efficacité. Par ses 80 ans d'expériences, ses contacts avec toutes les organisations du monde, ses structures de travail et d'information, elle permet à l'ensemble de ses adhérents de mieux connaître l'Université, d'apporter leurs expériences personnelles afin d'enrichir la réflexion collective et décider des moyens d'actions adéquats.

Or, bien souvent, l'UNEF est méconnue. Les médias et l'UID la dénaturent continuellement de manière viscérale et ridicule. Durant les grèves qu'elle a impul-

sées en Mai-Juin, Octobre, pendant le mouvement de Novembre et Décembre, depuis Janvier dans la préparation des Etats Généraux, beaucoup d'Etudiants ont approché l'UNEF sous un autre angle. Ils se rendent compte de tous les mensonges que l'on peut proférer sur notre organisation.

Pour être à l'UNEF, un seul critère: ETRE ETUDIANT.

Dans son fonctionnement, chacun compte pour un. Pas de regroupement politique, stérile à l'intérieur du syndicat. La magouille, chacun a pu constater d'où elle venait. Qui prône l'antisyndicalisation, la non-organisation dans les Amphis de façon à mieux récupérer le mouvement à son compte, le soir, à la Télé?

Pourquoi faire croire que ne pas s'organiser, c'est l'avenir alors que c'est précisément le contraire. CHIRAC, VALADE, MONORY n'attendent qu'une chose: que tout rentre dans l'ordre!

Soyons francs! Les Etudiants ont besoin de l'UNEF.

Il ne tient qu'à chacun qu'elle se développe pour permettre de réels changements, en profondeur, à l'Université.

Nous avons fait céder DEVAQUET par le rapport de force. Il nous faut faire céder VALADE sur le décret des Oeuvres, SEGUIN sur la Protection sociale, nos PRESIDENTS d'Université sur toutes les mesures rétrogrades.

Le rapport de force, il se construit tous les jours, il s'organise.

Et le temps presse!!!

BULLETIN D'ADHESION

Messieurs CHIRAC, MONORY, VALADE,

Messieurs les présidents d'universités, je ne compte pas sur vous

Pour faire du neuf à l'université, compte sur toi-même, syndique-toi à l'UNEF.

N O M Prénom

Adresse

J.F.R. Cycle d'études Université

Cotisation : 40 Frs

Soutien : 100 Frs

Chèque à renvoyer à l'ordre de l'UNEF, 72, rue de Clichy - 75009 PARIS